

Réponse au postulat de la Conseillère Charlotte Mathis

Séance du Conseil communal du 3 décembre 2022

Amélioration du tri des déchets des visiteurs à Lutry

Postulat

Au cours de la séance du Conseil communal du 31 octobre 2022, la Conseillère Charlotte Mathis a déposé un postulat ayant la teneur suivante :

« Lutry attire de plus en plus de visiteurs grâce à ses infrastructures et événements. Bien que le tri des déchets des citoyens Lutryens fonctionne plutôt bien, la récupération et le tri des déchets des visiteurs pourraient être améliorés. L'élimination et le recyclage des déchets représentent un aspect essentiel de la responsabilité écologique.

En effet, il y a seulement peu d'ecopoints et poubelles à tri de déchets sur le domaine communal. A titre d'exemple, il n'y a pas une seule poubelle à pet dans le parking de la Possession. Or, les poubelles sont remplies de bouteilles en pet, cannettes et autres déchets qui pourraient être recyclés. Il en va de même pour certaines infrastructures telles que les places de jeux, le terrain de pétanque, etc.

Dans le même registre, lors de la Fête des Vendanges, il n'y avait que peu de poubelles à pet (4 ou 5) dans les rues ou sur les quais. Plus surprenant encore, les bars n'étaient pas tenus, ni encouragés à trier les bouteilles en pet vendues (pas de contenants mis à disposition). Dans un contexte écologique difficile, où la Commune encourage la mise en place des contenants réutilisables lors d'événements, il est incompréhensible qu'aucune infrastructure de recyclage du pet ou d'aluminium ne soit mise à disposition.

Conclusion

Par ce postulat, je demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité de :

1. *Installer des stations de recyclage (poubelles de tri) dans les lieux stratégiques de Lutry.*
2. *Soutenir et encourager les organisateurs de manifestations dans le tri des déchets en mettant à disposition des stations de recyclage. »*

Réponse de la Municipalité

Les premières poubelles à tri ont été commandées en été 2022. Trois d'entre elles ont été installées sur les quais. En 2023, cinq autres seront également installées sur le territoire communal.

Suite à ce premier déploiement, une analyse de la qualité du tri sera menée. Selon le résultat obtenu, d'autres poubelles de ce type pourraient voir le jour sur la Commune de Lutry.

Concernant la Fête des Vendanges, le dispositif du ramassage des déchets sera amélioré lors de la prochaine édition et un nouveau concept sera proposé aux organisateurs afin d'améliorer la qualité du tri des déchets.

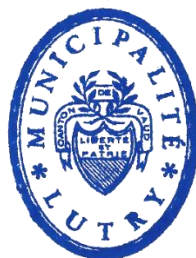
Au vu de ce qui précède, la Municipalité considère avoir répondu au postulat de la Conseillère Charlotte Mathis.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



Charles Monod



Le secrétaire



Patrick Csikos

Adopté en séance de Municipalité le 28 novembre 2022.

Municipal délégué : M. Étienne Blanc